



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 1

Date de compilation: 1/06/2015

Révision: 16/06/2015

N° révision: 1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: TRAITVITE TOUTES TEINTES

Code stock: R47000 - R47009

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Line Marking Paint

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Flam. Aerosol 1: H222; -: H229

Effets indésirables: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme



Mentions d'avertissement: Danger

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 2

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
P285: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingédients dangereux:

OXYDE DE DIMÉTHYLE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
204-065-8	115-10-6	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	10-30%

XYLENE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119488216-32-XXXX

215-535-7	1330-20-7	-	Flam. Liq. 3: H226; Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Skin Irrit. 2: H315	1-10%
-----------	-----------	---	---	-------

ACÉTONE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119471330-49-XXXX

200-662-2	67-64-1	-	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336; -: EUH066	1-10%
-----------	---------	---	--	-------

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457435-35-XXXX

203-539-1	107-98-2	-	Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H336	1-10%
-----------	----------	---	-------------------------------------	-------

ÉTHYLBENZENE

202-849-4	100-41-4	-	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 4: H332; STOT RE 2: H373; Asp. Tox. 1: H304	1-10%
-----------	----------	---	--	-------

TOLUENE

203-625-9	108-88-3	-	Flam. Liq. 2: H225; Repr. 2: H361d; Asp. Tox. 1: H304; STOT RE 2: H373; Skin Irrit. 2: H315; STOT SE 3: H336	<1%
-----------	----------	---	--	-----

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 3

STYRENE

202-851-5	100-42-5	-	Flam. Liq. 3: H226; Repr. 2: H361d; Acute Tox. 4: H332; STOT RE 1: H372; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	<1%
-----------	----------	---	--	-----

Ingrédients non classée:

CARBONATE DE DIMÉTHYLE - Numéro d'enreg. REACH: 01-21195483999-23-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
210-478-4	616-38-6	-	Flam. Liq. 2: H225	10-30%

ACÉTATE DE N-BUTYLE

204-658-1	123-86-4	-	Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H336; -: EUH066	<1%
-----------	----------	---	---	-----

ÉTHANOL

200-578-6	64-17-5	-	Flam. Liq. 2: H225	<1%
-----------	---------	---	--------------------	-----

WHITE SPIRIT D40

265-150-3	64742-48-9	-	Flam. Liq. 3: H226; Asp. Tox. 1: H304; -: EUH066	<1%
-----------	------------	---	---	-----

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

265-199-0	64742-95-6	-	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411	<1%
-----------	------------	---	---	-----

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

201-297-1	80-62-6	-	Flam. Liq. 2: H225; STOT SE 3: H335; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317	<1%
-----------	---------	---	---	-----

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

Effets différés / immédiats: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 4

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAIVITE TOUTES TEINTES

Page: 5

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

OXYDE DE DIMÉTHYLE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	1920 mg/m3	-	-	-

XYLENE

FR	50ppm, 221mg/m3	100ppm, 442mg/m3	-	-
----	-----------------	------------------	---	---

ACÉTONE

FR	500ppm, 1210mg/m3	1000ppm, 2420mg/m3	-	-
----	-------------------	--------------------	---	---

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

FR	360 mg/m3	-	-	-
----	-----------	---	---	---

ÉTHYLBENZENE

FR	435 mg/m3	-	-	-
----	-----------	---	---	---

TOLUENE

FR	375 mg/m3	550 mg/m3	-	-
----	-----------	-----------	---	---

STYRENE

FR	215 mg/m3	-	-	-
----	-----------	---	---	---

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

XYLENE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	289	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	180	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation (doses répétées)	77	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation (doses répétées)	174	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Inhalation (doses répétées)	174	Les consommateurs	Locale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 6

DNEL	Cutanée	108	Les consommateurs	Locale
DNEL	Inhalation	14.8	Les consommateurs	Locale
PNEC	Eau douce	0.327	-	-
PNEC	Eau de mer	0.327	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	6.58	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	12.46	-	-
PNEC	Sédiments marins	12.46	-	-
PNEC	Sol (agricole)	2.31	-	-

ACETONE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	186	Les travailleurs	Locale
DNEL	Inhalation	2420	Les travailleurs	Locale
DNEL	Orale	62	Les consommateurs	Systémique
PNEC	Eau douce	10.6	-	-
PNEC	Eau de mer	1.06	-	-
PNEC	Sol (agricole)	33.3	-	-
PNEC	-	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection. Gants en nitrile.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Pas de données disponibles

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Aérosol

Couleur: Various

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Rapide

Comburant: Donnée non disponible.

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Donnée non disponible.

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 7

Pt d'éclair °C: -30 **supér:** Donnée non disponible.
Auto-inflammabilité°C Donnée non disponible. **Coeff. de part. n-octanol/eau:** Donnée non disponible.
Densité relative: Donnée non disponible. **Pression de vapeur:** Donnée non disponible.
VOC g/l: Donnée non disponible. **pH:** Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingédients dangereux:

XYLENE

ORL	MUS	LD50	2119	mg/kg
ORL	RAT	LD50	4300	mg/kg
SCU	RAT	LD50	1700	mg/kg

ACÉTONE

IVN	RAT	LD50	5500	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 8

ORL	MUS	LD50	3	gm/kg
ORL	RAT	LD50	5800	mg/kg

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

IVN	RAT	LD50	4200	mg/kg
ORL	MUS	LD50	11700	mg/kg
ORL	RAT	LDLO	3739	mg/kg

ÉTHYLBENZENE

IPR	MUS	LD50	2624	µl/kg
ORL	RAT	LD50	3500	mg/kg

TOLUENE

IVN	RAT	LD50	1960	mg/kg
ORL	MUS	LD50	2	gm/kg
ORL	RAT	LD50	6900	mg/kg

STYRENE

IVN	MUS	LD50	90	mg/kg
ORL	MUS	LD50	316	mg/kg
ORL	RAT	LD50	2650	mg/kg

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

Effets différés / immédiats: Donnée non disponible.

Autres informations: Non applicable.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingédients dangereux:

ACETONE

BLUEGILL (Lepomis macrochirus)	LC50	8300	mg/l
--------------------------------	------	------	------

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Non biodégradable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 9

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Pas de données disponibles

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 2

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: n/a

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D

Catégorie de transport: 2

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRAITVITE TOUTES TEINTES

Page: 10

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac: Not Applicable

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

Établie conformément à REACH.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H220: Gaz extrêmement inflammable.

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312: Nocif par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

[dernière page]